

bargo sur les pommes de terre du Canada étant donné la présence du doryphore de la pomme de terre au pays. Cet insecte exerce ses ravages au Canada depuis un demi-siècle. Il serait très malheureux et intempestif de soulever pareille objection vu la campagne que l'Angleterre a commencée dernièrement pour encourager le commerce entre les diverses parties de l'empire et créer des comités pour la mise des produits sur les marchés dans lesquels les dominions ont été invités à se faire représenter. Insistez pour faire retarder la mise en vigueur d'un pareil programme tant que la situation n'aura pas été étudiée sous ses divers aspects; de fait ce serait un malheur de faire naître d'une façon intempestive un autre incident semblable à l'embargo dont fut frappé le bétail canadien pendant des années."

Voici un passage d'une lettre que le haut commissaire du Canada a adressée au très honorable lord Bledisloe, ministre de l'Agriculture et des Pêcheries: "Vous trouverez ci-inclus un petit article qui a paru hier dans les colonnes du *Daily Mail*, édition de Manchester, et qui est intitulé: "Le bacon des Etats-Unis".

Vous remarquerez dans le dernier paragraphe une allusion aux pommes de terre, dans le cas où celles des Etats-Unis seraient exportées en Angleterre en passant par le Canada. En réalité, ce serait impossible à un point de vue commercial, parce que le droit sur les pommes de terre exportées des Etats-Unis au Canada est de 35c. les 100 livres et que le prix des Etats-Unis est toujours plus haut que celui du Canada même dans des temps d'abondance comme cette année. Si les pommes de terre passaient par le Canada en transit elles seraient nécessairement marquées comme venant de la république américaine.

Vous connaissez probablement tout le soin que l'on donne au classement et au marquage des pommes de terres canadiennes. Après qu'on les a passées dans des trieuses pour la grosseur, elles sont mises en sacs qui tous portent une étiquette attachés par un inspecteur de l'Etat et portant les désignations suivantes: "Canadiennes A", "Canadiennes B" et "Canadiennes C". J'ajouterai que les pommes de terre sont examinées par deux inspecteurs du Gouvernement—par celui qui fait d'abord le classement et par l'inspecteur sanitaire des pommes de terre au point d'expédition. On m'a appris qu'il est à peu près impossible que le doryphore apparaisse sur aucun tubercule canadien parce que, vous ne l'ignorez pas, cet insecte se nourrit de la feuille et puis se cache dans le sol, non pas dans le tubercule, et la pomme de terre étant passée dans la trieuse, et de nouveau dans un treillis portatif au point d'expédition, il n'est pas possible que le doryphore puisse s'y trouver.

Ces observations, cependant, furent inutiles, et les pommes de terre canadiennes furent frappées d'interdiction. Toutefois, le Gouvernement réussit à obtenir du gouvernement britannique de faire exception pour toutes les pommes de terre du Canada qui étaient sur le marché au moment de la mise en vigueur de l'embargo.

On a tenté de nouveau de faire enlever les restrictions, le câblogramme suivant ayant été envoyé au ministère anglais: "La division entomologique du département de l'Agriculture vient de compléter une étude biologique minutieuse du doryphore et ce qu'elle a appris des habitudes de cet insecte lui font croire qu'il n'y a aucun danger qu'il soit transporté à l'étranger avec des expéditions des pommes de terre."

Le doryphore dans l'est du Canada disparaît des plantes vers la fin de septembre et pénètre dans la terre pour l'hibernation. En réalité, la plus grande partie des insectes sont dans le sol un mois plus tôt.

Les pommes de terre exportées du Canada en Angleterre sont récoltées au mois d'octobre, temps où, comme nous l'avons dit, les doryphores sont inactifs vu que c'est la période de leur hibernation. Après leur récolte, les pommes de terre sont classées à la machine avant leur exportation et le danger qu'elles contiennent des doryphores est presque nul.

Nos fonctionnaires qui ont étudié spécialement cet insecte ne l'ont jamais trouvé dans des sacs, des barils ou autres réceptacles dans lesquels les pommes de terre sont expédiées.

Durant les mois d'été, lorsque les doryphores sont actifs, il est possible de les trouver dans quelque cargaison, mais il n'est guère concevable que ces insectes se trouvent dans des exportations de pommes de terre qui sont invariablement récoltées après que les doryphores sont entrés dans le sol pour leur période d'hibernation.

Nous ne savons pas qu'aucun autre pays se soit plaint d'avoir découvert des doryphores dans leurs importations de pommes de terre.

Comme le département a un service d'inspection des pommes de terre, le Canada suggérerait au gouvernement impérial d'accepter les exportations des pommes de terre de ce pays, à condition qu'il fournisse des certificats prouvant qu'elles ne contiennent aucun doryphore, le classement et l'inspection de ce tubercule permettant de donner cette garantie.

Nous n'avons pas encore reçu aucune réponse à ce câblogramme.

4. Une semblable interdiction, et pour des raisons analogues, a été imposée contre l'importation en Angleterre des pommes de terre des Etats-Unis.

5. Répondu sous le n° 4.